

**ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX**

Centre administratif

40, rue d'Aubigny - 69003 LYON

# Dossier de présentation

## *Les Bibliothèques Sonores Association des Donneurs de Voix*



1<sup>er</sup> semestre 2021

### **Site internet**

<https://lesbibliothequessonores.org>

### **Contact**

[contacts@advbs.fr](mailto:contacts@advbs.fr)

### **Courriel**

[centreadministratif@advbs.fr](mailto:centreadministratif@advbs.fr)

## **Association des Donneurs de Voix**

Reconnue d'utilité publique en 1977

Labellisée en 1996 "Campagne d'intérêt Général" - Bénéficiaire de l'exception au droit d'auteur depuis 2008

Associée au service public de la lecture pour les personnes empêchées de lire.

# NOTRE IDENTITÉ

- **Création en 1972** de la première Bibliothèque Sonore en France, par le Lions Club «Lille-Centre».
- **Reconnue d'utilité publique** par décret du 28 octobre 1977.
- **Bénéficie de l'exception au droit d'auteur :**
  - Décret d'application du 19/12/2008 (JO du 24/12/2008).
  - Arrêté du 02/12/2009 (JO du 15/12/2009).
  - Agrément de l'association, arrêté du 02/12/2009 JO du 15/12/2009.
- **Associée au service public** de la lecture et de la Culture pour les personnes empêchées de lire (déficients visuels ou autres handicaps dont les «Dys»).
- **Un réseau de Bibliothèques Sonores**, établissements secondaires de l'association réparties sur toute la France. *(Voir carte page 7)*

## Notre objectif

Permettre aux personnes empêchées de lire, déficients visuels, personnes en situation de handicap visuel, moteur ou cognitif (troubles «Dys») d'avoir accès à la lecture

Mieux nous faire connaître auprès de ces personnes et leur permettre de rompre l'isolement gratuitement.

## Le concept



Les Bibliothèques Sonores de France mettent gratuitement à la disposition des personnes empêchées de lire, des livres et revues enregistrés sur supports numériques (CDmp3, clé USB, carte SD) et envoyés à domicile en franchise postale ou par téléchargement à partir de notre plateforme nationale.

Les livres et revues sont enregistrés en voix humaine par des Donneurs de Voix bénévoles.

## L'intérêt

Rompre l'isolement des personnes atteintes d'une déficience visuelle, physique ou cognitive les empêchant de lire et leur redonner l'accès à la lecture, l'information le savoir et la Culture.

Aucune cotisation n'est demandée. Tous nos services sont gratuits.

## Qui sommes nous ?

**Plus de 1.000 bénévoles donneurs de temps** qui assurent la logistique et l'entretien des supports numériques de nos ouvrages.

Les équipes travaillent pour :

- recevoir les audiolecteurs et les donneurs de voix durant nos permanences,
- traiter les demandes d'ouvrages enregistrés,
- assurer les expéditions,
- assurer la maintenance du service informatique,
- assurer la liaison avec les Donneurs de Voix, les audiolecteurs ou leur entourage,

**Plus de 1.000 bénévoles donneurs de voix.**

## Les donateurs de voix

Des bénévoles passionnés de lecture, comédiens, enseignants, journalistes ... qui enregistrent les livres et revues, chez eux, à leur rythme, sur leur ordinateur personnel, tout en respectant une "charte de qualité" spécifique.



## Les audiolecteurs

Aujourd'hui, plus de 15.000 audiolecteurs sont inscrits dans les Bibliothèques Sonores.



**Conditions d'adhésion** : présentation de la carte de handicap ou un certificat médical attestant l'empêchement de lire, ou notification MDPH et l'engagement sur l'honneur à respecter les normes et obligations de l'A.D.V. Ils sont invités, au moins une fois par an, à participer à une réunion avec les bénévoles de leur Bibliothèque.

## Le catalogue

Il comporte : romans, policiers, biographies, histoire, essais, philosophie, politique, religions...

Les livres et revues enregistrés peuvent être téléchargés à partir du portail :

<https://lesbibliothequessonores.org> pour être écoutés

sur tous les appareils du commerce.



*Ci-dessus, le lecteur «Victor», appareil spécifiquement adapté aux personnes qu'une situation de handicap empêche de lire*



Il est conseillé d'utiliser un lecteur adapté du type « Victor » acceptant les CDmp3, clé USB ou carte mémoire.

Ces appareils, de très grande qualité, conçus spécialement pour les personnes malvoyantes ou aveugles, sont prêtés ou cédés à faible prix (grâce aux subventions ou dons) par les Bibliothèques Sonores de l'Association des Donneurs de Voix.

## Plateforme de téléchargement national

<https://lesbibliothequessonores.org>

la Plateforme de téléchargement national permet aux Audiolecteurs inscrits dans une Bibliothèque Sonore de télécharger directement et gratuitement les livres et titres de presse de leur choix. Il est enrichi quotidiennement de nouveaux ouvrages enregistrés par les donneurs de voix. Au 1er juillet 2020 il comportait 13.000 titres et 33 titres de presse.

## Littérature scolaire



Depuis 2010, l'Association des donneurs de voix développe son offre de livres enregistrés pour la jeunesse et/ou destinés à l'accompagnement scolaire.

Nos donneurs de voix enregistrent, à cet effet, des livres de littérature scolaire destinés aux élèves ayant de grandes difficultés d'accès à la lecture.

## Prix littéraire national de l'audiolecture

*des Bibliothèques Sonores de l'Association des donneurs de voix*

Ce prix d'un premier ou second roman, disponible sur notre Plateforme de téléchargement est décerné par un jury constitué d'audiolecteurs provenant des différentes Bibliothèques Sonores de l'ADV. Son originalité est d'être sélectionné par un jury de personnes malvoyantes. Il est le seul Prix National de ce genre, et même le seul à exister sur le plan international. Le premier a été décerné lors du Salon du Livre de Paris en 2010.

Il a été présidé par Madame Hélène CARRÈRE d'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Les ouvrages proposés sont obligatoirement des seconds romans afin de permettre à de jeunes talents de se révéler.





## Quelques chiffres

- Un réseau de Bibliothèques Sonores en France, plus de 2 000 bénévoles
  - 1 060 donateurs de voix,
  - 1 050 donateurs de temps,
- 13 000 audiolecteurs,
- Plus de 120 000 livres et revues enregistrés à ce jour sur tous supports numériques.
- Prêts en 2019 : 280 000 livres et 59 000 revues.

## Notre mission

Mieux nous faire connaître auprès des personnes empêchées de lire (déficients visuels et autres handicaps dont les «Dys») et permettre à ces dernières de rompre leur isolement par la lecture, la culture et l'information avec un service totalement gratuit (inscription, gestion, création, distribution, téléchargements...).

## Plus d'informations

Tout l'historique de l'Association sur : <https://lesbibliothequessonores.org>

## Contacts

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX  
Centre administratif  
40, rue d'Aubigny - 69003 LYON  
Tél. 05 55 87 18 87  
Courriel : [centreadministratif@advbs.fr](mailto:centreadministratif@advbs.fr)  
Site : <https://lesbibliothequessonores.org>

## ÎLE DE FRANCE



# IMPLANTATIONS DANS LES RÉGIONS





# Les Bibliothèques Sonores en France

AGEN 47000	COLMAR 68000	NARBONNE 11100
AIX EN PROVENCE 13100	COMMERCY 55200	NEVERS 58000
ALENÇON 61000	COSNE s/LOIRE 58200	NICE 06100
AMIENS 80000	DAX 40100	NÎMES 30000
ANGOULÊME 16000	DRAGUIGNAN 83300	NIORT 79000
ANNEMASSE 74100	DUNKERQUE 59378	ORLÉANS 45650
APT 84400	EVREUX 27000	ORSAY 91400
ARCACHON 33120	EVRY 91000	ORTHEZ 64300
ARLES 13200	FRESNES 94260	PARIS 75015
AUBENAS 07200	GAP 05000	PAU 64000
AULNAY 93600	GRAULHET 81300	PÉRIGUEUX 24000
AURILLAC 15000	GRENOBLE 38600	PERPIGNAN 66000
BARBERAZ 73000	HYÈRES 83400	POITIERS 86000
BASTIA 20200	LA BAULE 44500	PONTOISE 95300
BELFORT 90000	LA FLÈCHE 72200	QUIMPER 29000
BELLEGARDE 01200	LA ROCHELLE 17000	RAMBOUILLET 78120
BESANÇON 25000	LE HAVRE 76620	ROANNE 42300
BIARRITZ 64200	LE VÉSINET 78110	ROUEN 76000
BISCARROSSE 40600	LES SABLES D'OLONNE 85100	SAINT BRIEUC 22000
BLOIS 41000	LIBOURNE 33500	SAINT ÉTIENNE 42100
BORDEAUX 33200	LILLE 59370	SALON DE PROVENCE 13300
BOULOGNE 92100	LIMOGES 87000	SANARY 83110
BOURG EN BRESSE 01000	LYON 69003	SEGRÉ 49500
BOURGES 18000	MANOSQUE 04100	SENLIS 60300
BRIVE 19100	MARSEILLE 13006	STRASBOURG 67000
CAHORS 46000	MEAUX 77100	TARBES 65000
CALAIS 62100	METZ 57000	THONON 74200
CANNES 06400	MILLAU 12100	TOULON 83000
CARPENTRAS 84200	MONT DE MARSAN 40000	TOULOUSE 31200
CHÂLONS ENCHAMPAGNE 51470	MONTAUBAN 82000	TOURS 37000
CHAMALIÈRES 63400	MONTBARD 21500	TROYES 10000
CHARENTON 94220	MONTPELLIER 34000	VALENCE 26000
CHÂTEAUBRIANT 44110	MOULINS 03000	VALENCIENNES
CHATEAUDUN 28200	MULHOUSE 68100	VANNES 56000
CHATEAUROUX 36000	NANCY 54000	VERNON 27200
CHERBOURG 50100	NANTES 44000	VERSAILLES 78000
CHOLET 49300		VITRÉ 35500